

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Joigny, le vendredi 09 mars 2018

CÉRÉMONIE DU SOUVENIR ET DE RECUEILLEMENT À LA MÉMOIRE DES VICTIMES CIVILES ET MILITAIRES DE LA GUERRE D'ALGÉRIE ET DES COMBATS EN TUNISIE ET AU MAROC

Le 19 mars 1962 prend officiellement effet un cessez-le-feu qui met fin à huit ans de guerre en Algérie.

Pour commémorer le 56^e anniversaire de cet événement, les anciens combattants se mobilisent pour rendre hommage aux camarades foudroyés en pleine jeunesse durant cette douloureuse page de notre histoire contemporaine.

Bernard MORAINÉ, maire de Joigny, **Claude JOSSELIN**, adjoint au maire délégué aux associations patriotiques, correspondant défense, **Serge BRAGARD**, président de la FNACA ont le plaisir d'inviter le public à la cérémonie organisée à l'occasion de la **journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc**.

Rendez-vous le lundi 19 mars 2018 à 11h45 à la stèle de la FNACA, place du 11 Novembre

- remise de décorations ;
- lecture du message de madame la Ministre des Armées ;
- dépôt de gerbes.

À l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera offert par la municipalité dans la salle du groupe scolaire Albert Garnier.



Contact : Audrey KORUM

Tél. 03 86 92 48 09 - Fax : 03 86 92 48 01 – audrey.korum@ville-joigny.fr

Mairie de Joigny - 3 quai du 1^{er} Dragons - BP 210 - 89306 Joigny Cedex

www.ville-joigny.fr